

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit	DÉSINFECTANT INSTANTANÉ POUR LES MAINS - PARFUM DE CITRON
Autres moyens d'identification	Aucun
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Désinfectant pour les mains

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)	Liquides inflammables: catégorie 3 Irritation oculaire: Catégorie 2A
---	---

Éléments d'information

(Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories))



H226 Liquide et vapeur inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. **P233** Conserver le récipient bien fermé.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. **P241** Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. **P242** Utiliser seulement des outils qui ne produisent pas d'étincelles. **P243** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. **P280** Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer, puis continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin. **P370 + P378** En cas d'incendie, Utiliser des produits chimiques secs ou de la mousse antialcool. **P403 + P235** Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. **P501** Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et approuvés.

Autres dangers connus: Aucun

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Alcool éthylique (éthanol)	64-17-5	70 - 80
Eau (aqua)	7732-18-5	20 - 30
Glycérine	56-81-5	< 0.6
Carbomère	9003-01-4	< 0.6
Propylène glycol	57-55-6	< 0.2
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 0.2
Extrait de culture de callosités d'Aloe Barbadensis (extrait de feuilles d'Aloe Barbadensis)	85507-69-3; 94349-62-9	< 0.1
Parfum (fragrance)	Lemon	< 0.1

* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) page(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenez des soins médicaux.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon par précaution. Obtenez des soins médicaux si l'irritation se développe et persiste.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si c'est possible, retirez les lentilles de contact. Consultez un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Provoque une sévère irritation des yeux.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Lorsque les symptômes persistent ou en cas de doute, consultez un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	Oxydes de carbone. Inflammable à haute température de source d'incendie.
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients non ouverts. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ces résidus ne doivent pas être évacués dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utilisez un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Utilisez un équipement de protection. Assurez une ventilation adéquate. Supprimez toute source d'incendie potentiel. Évacuez le personnel vers des zones sûres. Gardez les gens à l'écart et en amont du déversement / fuite. Le matériau peut créer des conditions glissantes.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Des outils anti-étincelles doivent être utilisés. Imprégnez-vous d'un matériau absorbant inerte. Supprimez (renversez) les gaz / vapeurs / brouillards avec un jet d'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyez soigneusement les sols et objets contaminés tout en respectant les réglementations environnementales.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Équipement de protection individuel, voir section 8. Tenir à l'écart de la chaleur. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale. Éviter le contact avec les yeux.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Prenez des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker conformément aux réglementations nationales.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)	Limites d'exposition: CAS 64-17-5 – ACGIH – TLV-TWA 1000 ppm & PEL-TWA 1000 ppm;
Contrôles d'ingénierie appropriés	Fournir une évacuation d'air partielle suffisante.
Mesures de protection individuelle/ équipements de protection individuelle	N'ont généralement pas besoin d'une protection spéciale

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /couleur	Gel clair	Tension de vapeur	Indisponible
Odeur	Citron	Densité de vapeur	Indisponible
Seuil olfactif	Indisponible	Densité relative	0.88 g/cm ³
pH	5 - 7	Solubilité	Soluble
Point de fusion/congélation	Indisponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Indisponible
Point d'ébullition	Indisponible	Température d'auto-inflammation	Indisponible
Point d'éclair	>23°C	Température de décomposition	La substance ou le mélange n'est pas classé auto-réactif.
Taux d'évaporation	Indisponible	Viscosité	7000-10000 mPa.s
Inflammabilité (solides et gaz)	Non applicable	COV	Indisponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Indisponible	Autre	Aucune connue

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivité	Non classé comme danger de réactivité.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)	Chaleur, flammes et étincelles.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts, solides inflammables, substances et mélanges autoréactifs, substances hydrosensibles.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation oculaire, rougeur, larmolement;
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)	Sensibilisation cutanée - Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire - Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales - Aucune donnée disponible; Cancérogénicité - Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA; Toxicité pour la reproduction - Aucune donnée disponible; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Aucune donnée disponible; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Expositions répétées - Aucune donnée disponible; Danger par aspiration - Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Aucune donnée disponible.
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL ₅₀ & CL ₅₀)	CAS 64-17-5 LD ₅₀ Oral - Rat - 7060 mg/kg & LC ₅₀ - Souris - 21000 ppm 4H; ATE non disponible dans ce document.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité (données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible pour ce produit
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE RÉSIDUS : Éliminer conformément à la réglementation locale.

EMBALLAGE CONTAMINÉ: Jeter comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé de traitement des déchets pour recyclage ou élimination.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Précautions spéciales (transport/déplacement): Aucune connue

Dangers pour l'environnement (IMDG ou autre): Aucun connu

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations sur la loi

Les composants de ce produit sont répertoriés dans les inventaires suivants:

TSCA Sur l'inventaire TSCA

AICS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

DSL En inventaire, ou conforme à l'inventaire

ENCS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

ISHL En inventaire, ou conforme à l'inventaire

KECI En inventaire, ou conforme à l'inventaire

PICCS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

IECSC En inventaire, ou conforme à l'inventaire

NZIoC En inventaire, ou conforme à l'inventaire

Conformément à toutes les lois fédérales, étatiques et locales.

**Spécificités de la réglementation
environnementale canadienne**

Aucune substance n'est soumise à une notification de nouvelle activité

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Date de la plus récente version révisée
de la fiche de données de sécurité**

25 mai 2020 version 2.2

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.
